



Nous utilisons

L'Identité Nationale de Santé

Qu'est ce que l'Identité Nationale de Santé (INS) ?

Outil d'identité-vigilance partagé par tous les acteurs de santé, il permet d'associer le bon document au bon patient. Son utilisation est essentielle pour faciliter et sécuriser les différents usages numériques.

Les avantages de son utilisation pour un professionnel de santé :

- Sécuriser les échanges avec ses interlocuteurs
- Fiabiliser les identités de ses patients
- Rattacher directement un document reçu ou scanné à un dossier existant
- Créer instantanément une nouvelle identité dans son logiciel

Comment utiliser et transmettre l'INS ?

L'INS doit être qualifiée au moins une fois, dans vos structures, pour chacun des patients suivis suivant deux conditions :

- INS récupérée ou vérifiée par appel au téléservice INSi
- INS vérifiée sur la base d'un justificatif d'identité



Identité Nationale
de Santé

ins

**Bien identifié·e,
bien soigné·e.**

Pour toutes demandes et questions sur l'INS :
segur@esante-bfc.fr